

Pol

Cant

information



53

Décembre 2003

Bulletin de la Police cantonale vaudoise



N° 53 Décembre 2003



Edito

Lettre ouverte

Histoire

Une extraordinaire imposture scientifique

Eclairage

CET, discret et indispensable

Destin

Un flic qui biberonne!

Temps forts

Urgence!

Passion

Peintre voyageur autodidacte

Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette, 1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Jean-Paul Hermann

Rédacteurs

Jean-Luc Agassis, Carine Scherer Brandt, Vincent Delay,
Tony Maillard, Guy-Charles Monney, Jean-Philippe Narindal

Photos

Charles Dagon, Mohammed Zouhri,
Maurice Monney, Guy Vuffray

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Publicité

IMS International Media SA, Jean-Marie Chassot
Tél. : 021 641 13 60 - Fax : 021 641 13 10
E-Mail : ims.sa@swissonline.ch

Photolithos et impression

Imprimerie Corbaz SA, Montreux

© Police cantonale vaudoise.

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.

Paraît 4 fois par an en 4'500 exemplaires.

Tirage contrôlé par la REMF.

Revue distribuée gratuitement à tous les membres
des polices vaudoises, aux polices de Suisse,
aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

Vers une formation unifiée.

Mon cher Jacques-Francis-Alain, Tu as seize ans, un prénom composé, et j'ai bien remarqué, lors de notre rencontre fortuite sur le stand de la Police cantonale au dernier Comptoir, que mes réponses aux questions posées par tes "potes" et toi sur la profession de policier ne comblaient votre curiosité qu'à moitié, cela d'autant plus que votre intérêt se portait davantage sur la voiture tonneau ou sur le visage congestionné des candidats aux démonstrations du choc frontal. Comme je te l'ai promis je rédige à votre attention un bref descriptif de la formation policière telle qu'elle existe et telle que nous entendons la développer.

Je voudrais d'abord te dire qu'il est inutile de perdre ton temps à lire la suite de cet écrit si tu penses que la filmographie policière américaine à laquelle ta trop grande assiduité devant le petit écran t'a habitué serait la référence en la matière.

Tu es encore là ?

Bon. Allons-y!

Patrouiller à pied et en voiture, intervenir dans le trafic routier, répondre à la demande du citoyen, prévenir, enquêter, identifier, interpellé, appréhender, dénoncer des faits constituant des infractions, protéger les personnes et les biens, maintenir la sécurité et l'ordre, voilà qui constitue quelques-unes des missions ou des tâches de la profession. Vu sous cet angle, ça

paraît assez simple; j'attire toutefois ton attention sur le fait que pour chacune de ces tâches il est nécessaire de recevoir une formation aussi complète que possible et connaître tout ce qui a trait, de près ou de loin, à la profession mais aussi distinguer les fonctions de police de celles qui ne le sont pas, savoir les procédures à suivre, les lois qui régissent l'action, les droits qu'ils faudra respecter et protéger, déterminer quels sont les actes constituant des délits, les moyens de les dénoncer, comprendre que des recours sont possibles et comment ils peuvent être actionnés.

La grande complication ne s'arrête pas là mais rassure-toi, la complication n'est que le résultat d'une simplicité mal enseignée!

A ce stade, tu pourrais me dire que cette profession requiert avant tout des aptitudes purement intellectuelles du genre: savoir, identifier, discerner; tu n'aurais pas entièrement tort, notre société est devenue si complexe que la formation le devient tout autant. Pense simplement à la cybercriminalité, aux délits financiers, au crime organisé sur le plan international!

Mais avant de déclarer que ce n'est pas pour toi réfléchis bien! Une solide érudition n'est pas une tare; la société acceptera toujours plus facilement un policier dont le niveau culturel sera dans la moyenne supérieure.

C'est ce que tu vises non ?

Mais attends, tu ne sais pas tout. Je ne t'ai parlé que des préalables purement intellectuels, or ils ne suffisent pas à faire un bon policier. Car au moment où la population aura besoin de tes services, sans se "ficher" de ton savoir, elle voudra surtout que tu agisses. Pour toi le moment sera crucial. La connaissance précédant l'action ou, pour reprendre un vieil axiome, l'esprit l'emportant sur le glaive, il faudra que tu utilises sans la moindre hésitation tout ton savoir, tous les topiques (pour ce mot je te renvoie à ton dictionnaire) acquis durant ton école de police et faire valoir simultanément tes talents, tes valeurs, ta personnalité, ta condition physique, ton "feeling", ta curiosité, ton entregent, ta ténacité, ta pugnacité, ton esprit constructif, ta vision, ton éducation etc... (dis-moi si j'en oublie!)

A ce stade de mon discours, et si tu me fais le plaisir de poursuivre ta lecture, je suis en mesure de te dire ce qui t'attend si, ce qu'à Dieu et à toi plaise, tu choisis de servir l'Etat et la population en rejoignant dans quelques années les bancs de l'Ecole de police.

Je ne vais naturellement pas te donner ici les horaires, le détail des cours mais simplement t'orienter sur l'objectif pédagogique général que nous poursuivons.

Le jeu de rôles

Accroché à ta "play station", habitué au "chat" sur le "web" ou au "short message", tu as acquis, sans aucune

inhibition technique, des références que tes aînés ont peine à suivre, voire à comprendre. Ton propre fonctionnement s'en trouve modifié et nous savons à quel point ta réceptivité à l'enseignement s'est, non pas amoindrie, mais décalée. Au fond, et pour préciser ma pensée, les "bouquins" te paraissent parfaitement barbants ou dépassés puisque incapables de dialogue interactif; a fortiori le cours de maître à élève, sans t'ennuyer, provoque chez toi plus de somnolence que de concentration.

Notre école va donc orienter peu à peu une plus grande partie de son programme vers ce que j'appellerai (ce qui devrait te plaire) le "role-playing".

Durant l'enseignement qui te sera prodigué, tu auras ainsi la possibilité de te "couler" dans plusieurs rôles, devenir tour à tour malfaiteur et policier, gendarme, inspecteur de la sûreté, analyste criminel, honnête commerçant, juge, homme de presse, badaud, victime, et, pourquoi pas, médecin légiste. Rassure-toi, tu ne seras pas noté sur tes qualités d'acteur - au sens artistique du terme - mais bien sur tes capacités à agir dans la légalité, l'opportunité et la proportionnalité. Tu sauras ce que l'on attend de toi en situation réelle comme tu sauras comment les autres agissent et réagissent.

Veux-tu une conclusion? La voilà: L'aventure policière est presque celle de l'esprit. La société se fragilise, se divise, se perd en chemins



de plus en plus tortueux provoquant une exacerbation des besoins sécuritaires et donc une thérapie donnée par une police qualifiée, forte, homogène, crédible et digne de confiance, souvent en forme de dernier recours.

Voilà, cher J.F.A., ce que je voulais encore préciser. Comme je te l'ai signalé lors de notre rencontre tu trouveras chez nous un accueil permanent et une liste de contacts possibles. A toi de jouer!

www.police.vd.ch

Eric Lehmann
Commandant de la Police cantonale

Le mystère de l'homme de Piltdown

Charles Dawson exerçait la profession de notaire à Uckfield, dans le Sussex. Géologue amateur, il découvrit non loin de là, dans une gravière située près de Piltdown, les restes étranges d'un homme fossile. Le 18 décembre 1912 fut annoncée publiquement la portée de sa découverte : associant un crâne nettement humain et une mâchoire simiesque, il s'agissait là d'un élément primordial du "chaînon manquant", éclairant sous un jour nouveau les origines de l'humanité.



1. La farce
Arthur Smith
Woodward,

paléontologue renommé du British Museum, allait se faire le champion de la découverte de Dawson, baptisant pour la circonstance l'homme de Piltdown "Eoanthropus Dawsonii". C'était là le premier reste humain préhistorique à être découvert sur le sol anglais, d'où une certaine fierté nationale.

Dawson avait à l'œil la carrière de Piltdown depuis quelques années. En 1908, les ouvriers découvrirent les premiers restes de ce qui allait devenir l'homme de Piltdown. Dawson leur demanda, dès lors, de lui mettre de côté toute nouvelle découverte. C'est seulement en automne 1911, toutefois, que fut découvert le reste des ossements du crâne. Smith Woodward se joignit alors à Dawson afin de poursuivre les fouilles et ils déterrèrent la mâchoire en juin 1912.

Ces découvertes tombaient à pic, parce qu'elles confirmaient l'existence, jusque-là supposée en théorie, d'un homme tertiaire. A tel point, que le grand zoologiste Sir Ray Lancaster, face aux restes de l'homme de Piltdown, déclara: "Maintenant, nous pouvons le dire: le voilà!"

De nombreux commentaires et analyses s'ensuivirent dans les publications spécialisées et, pendant quarante ans, l'homme de Piltdown figura dans les ouvrages retraçant la genèse et l'évolution de l'espèce humaine.

En 1943, Kenneth Oatley et Joseph Weiner, du Département de géologie du British Museum, envisagent d'appliquer à l'homme fossile une méthode de datation relative par la teneur des os en fluor. Mais l'homme de Piltdown, vu son importance, est bien gardé à l'abri d'un coffre-fort, et c'est seulement en 1948 que la décision fut prise d'appliquer cette méthode à ces précieux ossements.

Il fallut se rendre à l'évidence: l'homme de Piltdown n'était pas ce type ancestral que l'Angleterre se flattait de posséder. La méthode n'étant pas encore très précise, la



découverte de la supercherie ne fut cependant rendue publique qu'après des analyses plus poussées, le 21 novembre 1953: le crâne ne remontait pas à plus de quelques centaines d'années et la mâchoire, beaucoup plus récente, était celle d'un orang-outang! On s'aperçut même que les os avaient été vieilliss artificiellement, par un subtil procédé, et les dents de la mâchoire limées. Tout ceci confirmait l'hypothèse d'un gigantesque canular, qui avait duré quarante ans.

2. Les suspects

Le mystère de Piltdown porte, depuis lors, sur l'identité du farceur. La plupart des protagonistes contemporains de la découverte étant décédés, en 1953, les autres ne firent jamais aucune déclaration permettant d'identifier l'auteur. Plusieurs noms, parmi lesquels ceux de personnages illustres, ont été avancés.

Il y a tout d'abord Dawson lui-même, auteur de la découverte; il aurait ainsi bénéficié d'une gloire autrement inaccessible à un archéologue amateur de province. Mais personne n'a jamais réussi à démontrer sa culpabilité.

Il y a ensuite le père Teilhard de Chardin, célèbre jésuite, savant et philosophe français. A l'époque de la découverte, il se trouvait dans la région de Piltdown et fréquentait

tous les autres protagonistes de l'affaire. Bien qu'il ait participé aux fouilles, sa personnalité n'en fait pas un auteur très plausible et il passe plutôt pour une victime de la supercherie.

Il y a enfin Sir Arthur Conan Doyle, qui habitait près de Piltdown au moment crucial, qui fréquentait Dawson et qui était alors plongé dans l'étude de la préhistoire. Il travaillait en effet à son fameux livre, *Le monde perdu*. Ce roman, paru en 1912, relate l'aventure d'explorateurs qui ont découvert un plateau inaccessible, en Amérique du sud, sur lequel vivaient des espèces préhistoriques, dont une tribu... d'hommes-singes! Il faut dire que Sir Arthur aimait faire des farces: la première édition du *Monde perdu* était illustrée de photographies le représentant, avec des amis, déguisés pour incarner les héros du livre. A tel point que le rédacteur du magazine chargé de la prépublication ne voulut pas publier ces photos car, disait-il, le public risquerait de croire à la réalité du récit. Conan Doyle avait en outre utilisé son déguisement pour rendre visite à son beau-frère, tant et si bien que celui-ci crut avoir affaire à un inconnu jusqu'à ce que Sir Arthur se démasque.

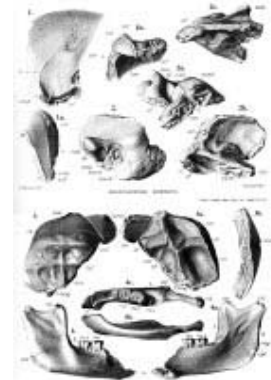
Ceux qui croient à la culpabilité de Conan Doyle dans l'affaire de Piltdown soulignent que les restes découverts dans la gravière auraient très bien pu provenir des collections de l'écrivain. En revanche, ses défenseurs soulignent que Conan Doyle ne possédait pas de si grandes connaissances paléontologiques et n'aurait jamais laissé la nouvelle de la découverte se propager avec une telle ampleur.

Laissant la question ouverte, je citerai néanmoins un passage du *Chien des Baskerville*, publié par Conan Doyle

en 1901, soit plus de dix ans avant la fausse trouvaille de Piltdown: "Il fait des fouilles dans une sépulture située près de Long Down et il découvre un crâne préhistorique, ce qui le remplit d'une joie immense."

Pour en savoir plus: Herbert Thomas, *Le mystère de l'homme de Piltdown*, Editions Belin, Paris 2002

Vincent DELAY



Herbert Thomas

Le mystère de l'homme de Piltdown

Une extraordinaire imposture scientifique



BELIN • POUR LA SCIENCE

Vidocq

Que sont-ils devenus? Aujourd'hui c'est au tour de l'ancien commissaire Nicholas Margot de s'exprimer. Bien que très pris par la philatélie, la reprise de ses études et ses recherches sur l'épopée napoléonienne, l'ancien garde du corps et presque sujet de Sa gracieuse Majesté - c'était en avril 1980 - nous retrace la vie de l'ancien bagnard devenu policier, à la lumière d'un timbre récemment édité. A toi Nicholas!

Vidocq, tour à tour boulanger, aventurier, héros, comédien, colporteur, marin, déserteur, contrebandidier, officier instructeur, panseur de chevaux, hussard, maître d'armes, forçat et roi de l'évasion, puis créateur et chef de la police de sûreté, industriel, inventeur, philanthrope et écrivain, cet homme prodigieux est l'une des plus étonnantes figures du XIX^{ème} siècle



Evidemment, avoir servi de modèle à Balzac, voilà qui suffit à demeurer immortel. N'est pas Vautrin qui veut!...

Il est né à Arras, le 24 juillet 1775, dans une maison voisine de celle où Robespierre avait vu le jour seize ans auparavant. En grandissant, il devint la terreur de ses petits voisins. A 13 ans, il commença un apprentissage de boulanger, métier de son père. Ses inclinations perverses se révélèrent, de bonne heure, par quelques larcins commis dans la maison paternelle, lesquels grossirent de proche en proche, jusqu'au détournement de deux mille francs qu'il effectua par effraction.

Fuyard, militaire, déserteur

Il s'enfuit à Ostende avec le projet de s'embarquer pour l'Amérique; des malfaiteurs, l'ayant attiré dans un lieu suspect, le dépouillèrent à son tour des produits de son vol et Vidocq se vit obliger, pour vivre, d'entrer au service d'un acrobate. Dégoûté bientôt de cette existence abjecte, il revint à Arras solliciter le consentement de son père, pour s'engager dans le régiment de

Bourbon, ce qu'il obtint sans peine. Mais s'étant pris de querelle avec son sergent-major, il déserta dans un régiment de chasseurs, d'où l'exila la crainte d'être traduit en conseil de guerre pour ce dernier méfait. Après un temps chez les cuirassiers de Kinski, il reparut dans son ancien régiment de chasseurs et quitta momentanément le service, par suite d'une blessure reçue à la jambe. Il reprit sa vie errante et profita du dérèglement de la discipline militaire pour parvenir rapidement au grade nominal de lieutenant et même à celui de capitaine de hussards.

Condamné, évadé, indic

Une dame, chez laquelle il était logé, s'intéressa assez à lui pour le gratifier d'une somme de 15'000 francs. Vidocq vint à Paris au début de 1796, dépensa rapidement cette somme en compagnie de joueurs, se rendit à Lille et ne tarda pas à subir un emprisonnement pour voies de fait sur un officier du génie. Cette détention fut l'occasion de la seule sentence criminelle prononcée contre lui: huit ans de fers pour complicité dans la fabrication du faux ordre de mise en



liberté d'un paysan condamné pour vol de blé. Conduit à Brest, il s'évada plusieurs fois de prison sous divers déguisements. Il vint à Paris et ouvrit un petit commerce. Sa retraite fut découverte et la police voulut le conduire au bagne. Fort de son expérience de la vie parmi les voleurs, à Arras, Paris et dans les provinces, il fit, de la prison de Bicêtre, des propositions à la police. M. Henry, chef de division à la Préfecture de police en fut informé; il les communiqua à M. Pasquier, Préfet de police. Dès ce moment, Vidocq se voua à l'intérêt des honnêtes gens. Après un séjour de deux mois à Bicêtre, on le transfère à la Force, le 28.10.1809. Tous les condamnés, sans se douter qu'il est un mouton, viennent lui faire leurs confidences. Vidocq redit tout à la police.

Les talents de cet homme ne peuvent rester enfouis dans une prison. Après 22 mois, le Préfet de police, à la sollicitation de M. Henry, consentit à le laisser sortir de prison.

De concert avec la police, il s'évada pour ne pas perdre son crédit parmi ses anciens amis.

Policier

Associé désormais aux directeurs de police, il conspire l'anéantissement du brigandage. Il arrête de sa propre main les malfaiteurs; des faux-monnayeurs sont découverts.

L'envie est là qui veut ternir la gloire de Vidocq: des inspecteurs jaloux l'accusent, en 1810, de voler pour son propre compte. Cette calomnie, loin de se tourner contre lui, affermit son crédit. Vidocq est proclamé l'agent légitime de l'autorité.

Alors on voit paraître la fameuse brigade de sûreté dont il a tracé lui-même l'histoire. Elle fut créée en 1811, comptant 4, 6,10 puis 12 agents; en 1817, avec cette poignée de hommes, il effectua 72 arrestations, 39 perquisitions ou saisies d'objets volés.

Ce fut au cours des années 1823 et 1824 qu'elle connut son plus grand accroissement: le nombre des agents fut porté à 20 et même 28 personnes. Son bureau était situé rue Sainte-Anne.

Les dernières années

Evincé sous la Restauration, Vidocq redevint chef de la police de sûreté le 31 mars 1831, mais dut partir le

15 novembre 1832 à la suite de la répression qui suivit le soulèvement de juin 1832. Au mois de juin 1833, on le vit ouvrir un bureau de police privée, le prototype des agences de détectives modernes. Elle prospéra assez longtemps, mais fut troublée par deux actions pour escroquerie qui n'amènèrent aucune condamnation.

Retiré à St-Mandé, il dirigea ses vues et son intelligence du côté de l'industrie; il fonda une manufacture de papier et de carton, destinée à fournir des emplois utiles à d'anciens repris de justice des deux sexes. Mais cette idée, bonne en soi, échoua soit par le défaut d'appui du gouvernement, soit par la répugnance des commerçants à employer des produits d'une telle origine.

Il mourut dans un état de détresse absolue le 28 avril 1857, après avoir demandé et reçu les secours de l'Eglise.

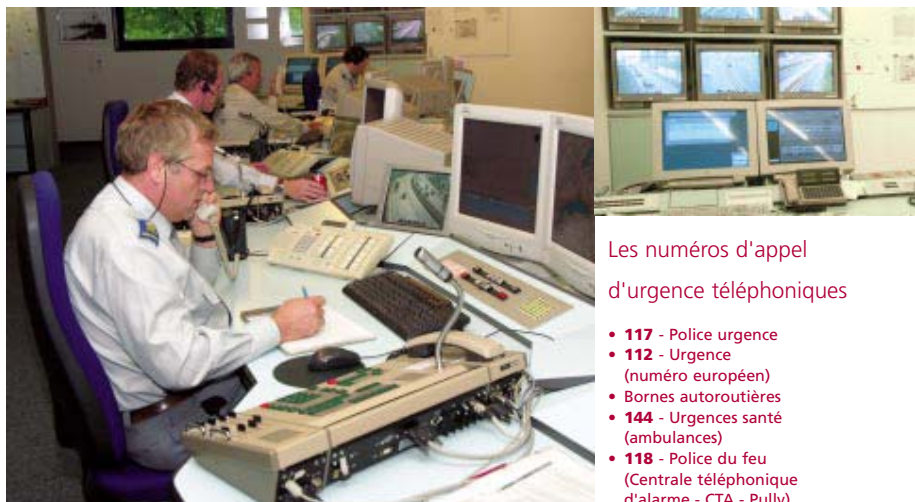
Connu à travers toute la France pour être un homme d'une audace remarquable, Vidocq était un ami d'écrivains comme Victor Hugo, Balzac, Edgar Sue et Alexandre Dumas ou d'hommes politiques tels Lamartine, Sir Francis Burdett, éminent parlementaire britannique.

Le succès de ses Mémoires en 1828 avait été si considérable, qu'il publia en 1836, Les Voleurs et, en 1844, Les Vrais Mystères de Paris.

Nicholas Margot

Le Centre d'Engagement et de Transmissions, aussi discret qu' indispensable

Derrière le slogan "La Police cantonale où il faut, quand il faut" une multitude de compétences sont réunies tant humainement, matériellement que techniquement. Si certaines sont visibles au citoyen, à l'instar des patrouilles de police, d'autres le sont moins, quoique connues de chacun. Etonnant non!



Les numéros d'appel d'urgence téléphoniques

- **117** - Police urgence
- **112** - Urgence (numéro européen)
- Bornes autoroutières
- **144** - Urgences santé (ambulances)
- **118** - Police du feu (Centrale téléphonique d'alarme - CTA - Pully)

C'est pour lever un voile que j'ai pris la plume afin de vous faire découvrir une entité qui travaille dans l'ombre, sous-entendu dans les sous-sol du Centre de la Blécherette. Ce qui est paradoxal, c'est qu'elle est aussi discrète qu'indispensable. J'ai nommé le Centre d'Engagement et de Transmissions (CET) ou, pour le profane, la centrale du 117.

En effet, lorsque vous composez le numéro d'urgence 117, il est logique, pour vous, que l'on vous réponde rapidement, que votre interlocuteur soit à votre écoute, qu'il trouve une solution à votre problème et que, le cas échéant, une patrouille de police soit diligente.

Au fait, connaissez-vous l'articulation de cette centrale, à votre service 24 heures/24, 365 jours/an?

C'est une équipe de vingt-neuf policiers, provenant des rangs de la gendarmerie, de la police de sûreté et des polices municipales. Tous sont au bénéfice d'un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle dans le terrain et, entre autres, sont très résistants au stress. Cette dernière qualité n'est pas des moindres, tant il faut des nerfs d'acier pour répondre aux quelque 2'600 appels téléphoniques journaliers et gérer, en moyenne, quelque 150 événements par jour (chiffres statistiques de 2002).

Ces hommes doivent être à même de gérer tous les types de situation, de la panne d'essence sur l'autoroute à la commission d'un crime, pour citer deux extrêmes. C'est eux qui vont engager dans le terrain les besoins nécessaires, patrouilles de police, inspecteurs de la Police de sûreté, personnel de l'Identité judiciaire, ambulance, pompiers, REGA, dépanneur, patrouilleur du TCS, cantonniers, etc.

La personne qui appelle le numéro d'urgence 117, par téléphone fixe ou portable, doit donner des

réponses précises aux deux questions essentielles:

- **Où?** se passe l'événement, localisation précise de l'endroit, pour une intervention rapide
- **Que?** se passe-t-il exactement, type d'événement, pour envoyer les bons intervenants.

Si l'usage du téléphone portable, de plus en plus répandu, permet dans de nombreux cas d'alerter les secours en un temps record, il est, à contrario, une source supplémentaire de travail. En effet, il arrive souvent que, pour un même événement, plus d'une dizaine d'appels aboutissent au 117. La complexité de leur gestion se trouve dans le fait que les renseignements ne sont pas toujours identiques et le policier doit alors exécuter des recoupements.

Sur l'autoroute, nous ne pouvons que conseiller aux usagers de la route de faire appel aux secours par le biais des bornes de secours qui sont immédiatement localisées au Centre d'Engagement et de Transmissions.

Les policiers de la centrale doivent non seulement gérer le stress, mais aussi l'agressivité de certains appelants. Il arrive qu'une personne appelle, paniquée, avec pour tout discours: "Au secours, au secours, venez vite!". Le policier doit alors la calmer, la rassurer et la mettre en confiance, avant de pouvoir instaurer un dialogue et connaître enfin la nature exacte de l'événement, pour pouvoir envoyer les besoins nécessaires et lui porter secours. D'autres personnes téléphonent au 117, pour exprimer leurs frustrations et déverser toute leur agressivité, gratuitement, sans aucun sentiment de culpabilité. Pour eux, à l'autre bout du fil, il y a un policier qui est l'égal de celui qui lui a collé une contravention sur le pare-brise de son automobile, par exemple. D'autres encore appellent le 117, en

situation de détresse personnelle, et cherche auprès du policier une personne disposée à l'écouter, à la réconforter. Il n'est pas toujours aisé de faire comprendre à ces personnes que le 117 est un numéro d'appel urgence et que, dans leur situation, le numéro de la "main tendue" est la bonne adresse, tout en leur démontrant une certaine compréhension, pour ne pas dire compassion.

Sans être exhaustif, en plus des chiffres déjà articulés, il est important de citer encore certains points, pour mieux vous permettre de cerner l'éventail, l'étendue, la complexité et la diversité des activités, des tâches et des missions confiées et gérées par le personnel du CET:

- cinq policiers la journée et quatre la nuit répondent à tous vos appels, apportent des solutions à vos problèmes et/ou engagent les moyens nécessaires pour vous porter secours
- 206 km d'autoroute et semi-autoroute, 12 km d'ouvrages souterrains, 22 tunnels et 2 galeries (Marcolet & Cheseaux) sont sous leur surveillance
- de la cartographie cantonale, 21'200 lieux dits ont été recensés et répertoriés, permettant de situer l'endroit exact aux patrouilles et partenaires engagés
- les dossiers de plus de 8'100 alarmes sont enregistrés, permettant une intervention dans les meilleurs délais
- en plus des coordonnées de tous les collaborateurs de la police cantonale, celles de plus de 3'300 partenaires sont mémorisées, permettant un engagement rapide et à tout instant.

Guy-Charles Monney

Un Flic qui biberonne!

On y compte, dites-vous, 44° à l'ombre ?
Qu'est-ce que cela peut vous faire puisqu'il n'y a pas d'ombre... !

Où sommes-nous ?

...dans l'un des plus jeunes des Etats de la Corne de l'Afrique, né le 27 juin 1977, après un peu plus de cent ans de colonisation française. Anciennement " Côte Française des Somalis " puis " Territoire Français des Afars et des Issas ", ce mini-Etat de 23'500 km², (Suisse 41'293 km²) est appelé :

" Le confetti de l'Afrique ". Situé entre l'Equateur et le tropique du Cancer, ce pays au climat aride et rude, (les caravaniers disent que même le chacal rédige son testament avant de traverser le pays...) ne comportant aucun cours d'eau

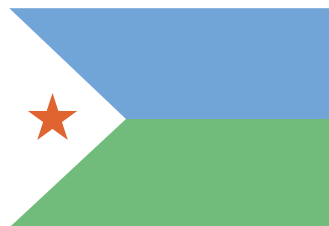
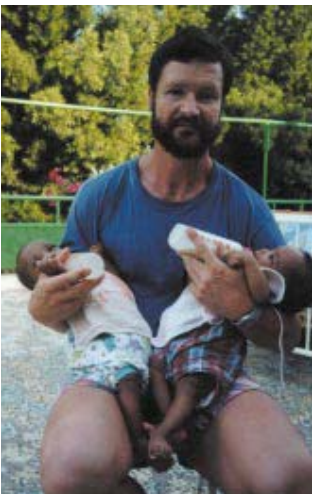
permanent, possède 370 km de côte maritime débouchant sur le golfe d'Aden, dans l'Océan Indien, et le détroit de Bab-el-Mandeb, extrémité sud de la mer Rouge. Sur ces différentes rives, résonnent encore les noms d'Henri de Monfreid, de Rimbaud, de Joseph Kessel ou de Sindbad le marin... 520 km de frontières terrestres le bordent au nord de l'Erythrée, à l'ouest de l'Ethiopie et au sud de la république de Somalie.

La République de Djibouti compte + ou - 600'000 hab. dont environ la moitié réside dans la capitale. On distingue deux grandes ethnies : Les Afars (35% sont musulmans) sont presque tous des pasteurs nomades. Les femmes ne portent pas le voile mais, elles n'échappent pas encore

toutes à l'excision. Les Issas (45%), très proches des Afars, sont nomades et musulmans comme eux. Ils possèdent une organisation sociale beaucoup plus souple, malgré un sens tribal éminemment développé.

Il y a en outre des Arabes (5%) et des Réfugiés, peut-être au nombre de 120'000, principalement éthiopiens mais aussi somaliens. Ils vivent dans des campements de cartons aux abords de la capitale, dans une misère endémique, avant d'en être parfois chassés au moyen de bulldozers et par le feu...

55 % de la population a moins de 20 ans et 36 % moins de 10 ans. Le revenu familial est inférieur à 5'000 FF; 40% des ménages comptent plus de 8 personnes.



émérgé, constituera peut-être un nouvel océan, dans deux cents millions d'années... (*Lac Assal: situé à 155 m sous le niveau de la mer, c'est l'une des plus grandes réserves de sel de la planète, 348 grammes de sel par litre, soit dix fois plus que l'eau des océans...).



Djibouti, jouit d'une protection indéniable: c'est une base interarmes française, forte de 3'800 hommes avec le matériel aérien et

Activités:

- pastorale: plus de 100'000 personnes font de l'élevage (caprins, ovins, camélins, bovins, asins)
- agriculture: 600 cultivateurs pour 600 ha exploités, alors qu'il y aurait 6'000 ha cultivables !)
- la pêche en Mer Rouge: activité restée à un stade artisanal (défaillance du Djiboutien pour la consommation des produits de la mer).

Le pays est situé au centre d'une zone d'effondrement géologique (Rift) qui prend la suite de la mer Rouge et s'étend entre les plateaux d'Ethiopie, d'Arabie et de la Somalie. D'après les géologues (Haroun Tazieff "L'odeur de souffre"), la région du *Lac Assal, qui appartient à la dépression Afar, sorte de chaînon actuellement

Djibouti dispose d'un port maritime moderne, d'un aéroport international, et du célèbre train du Négus, Addis-Abeba - Djibouti, 780 km, (trajet qui s'effectue en 24 h... et plus!) 2'400 m de dénivellation: c'est une réalisation française commencée en 1897 et achevée en 1917, par lequel arrivent notamment les légumes frais en provenance d'Ethiopie.

Djibouti connaît des difficultés sociales et économiques pour subvenir aux besoins fondamentaux de la population, et lutte contre bien des fléaux : le Khat, drogue masticoire, dont les feuilles extraites d'un arbuste qui pousse sur les hauts plateaux éthiopiens, libèrent une substance, la cathinone, aux propriétés comparables à celles des amphétamines. 90% des Djiboutiens "broutent", du haut en bas de l'échelle sociale. Ce fléau ruine familles et santé. 60% des faibles budgets sont dépensés pour l'achat du khat, porté le 1er juillet

1992 sur la liste des stupéfiants interdits en Suisse, par l'Office fédéral de la santé.

Le Sida... La mauvaise stratégie de santé pose ici, comme dans d'autres pays, un important problème de santé publique.

Une économie sous développée, la famine, une démographie galopante, l'immigration clandestine colossale, le développement touristique hoquetant, cette petite république minée par la piraterie politique, baigne dans une atmosphère qui ne prête pas à sourire... et le peuple de dire: " Rien à l'horizon, rien derrière nous ; nous sommes les enfants du néant, des funambules sur le fil d'ailleurs ! "



Le comptoir Suisse, 19-28.09.03



Pourquoi vous parler de ce pays? Parce que depuis plus de 15 ans, l'Insp Daniel Rivollet, affecté aux Services généraux, à l'Info-Centre, - a une oreille à l'écoute de ce qui s'y passe
 - y pointe un œil pour suivre l'évolution de cette nation
 - consacre, avec le concours efficace de son épouse, du temps et des moyens pour venir en aide à des déshérités
 - se rend sur place pour identifier les besoins et s'assurer de l'usage qui est fait des dons (lait en poudre, médicaments, vêtements, nécessaires pour nourrissons) et participe à la distribution des biberons (photo...)
 Daniel Rivollet et son épouse sont, (peut-être) légitimement motivés,
 - ils ont constitué une famille en adoptant 3 enfants nés dans la rue à Djibouti...
 - ils ont ensuite fondé un organisme d'entraide et de soutien:

SOS MER ROUGE
 En collaboration avec une association

française et avec le concours de l'Armée française, des tonnes de marchandises ont été acheminées.
 En outre ce sont plus de 30 infirmières romandes qu'ils ont tout d'abord recrutées, évaluées, et enfin envoyées là-bas, pour travailler bénévolement dans une pouponnière, recueillant des nourrissons abandonnés par des immigrées.

Ils parrainent également:
 - un centre nutritionnel à Obok et un centre missionnaire à Tadjourah (deux autres villes djiboutiennes)
 - deux orphelinats à Addis-Abeba/Ethiopie (scolarisation et apprentissages divers). Ils ont fait leur, la doctrine du Dr Kouchner: N'attendez pas pour en sauver un, d'avoir la recette pour les sauver tous!

Daniel Rivollet



Succès à Vers-l'Église

Regards sur le traditionnel camp d'été 2003 du SCGV

Voici près d'une décennie que le Ski-Club Gendarmerie Vaudoise organise dans son chalet son camp estival. Cette année, du 4 au 11 juillet, 41 enfants de collègues ont profité de cette aubaine. Grâce aux diverses activités concoctées par le chef de camp, aucun participant n'a eu le temps de s'ennuyer.

Thème principal de la semaine: le VTT. Ainsi, le premier jour fut consacré à un minutieux contrôle technique des «machines» et à une petite randonnée jusqu'aux Diablerets. Le soir, le chalet se trouva transformé en «Fort Boyard». Ce jeu, avec ces postes aux mystérieuses énigmes s'est prolongé durant le sommeil de nos jeunes aventuriers.

Mardi, départ en téléphérique pour la cabane des Diablerets; au programme, initiation à l'escalade, adaptée selon l'âge des varappeurs. Avant de s'endormir, chacun écoute attentivement des légendes sur le massif des Diablerets contées par la gardienne. Le lendemain, tout le monde descendit à pied sur Reusch. En fin d'après-midi, les moins fatigués

se rendirent encore à la piscine des Diablerets. Après le souper débuta le grand loto, où on remarqua que le vocabulaire adopté par nos enfants est le même que celui des adultes («rebouille», coup de sac, tout nu, etc.)!

Jeudi, pique-nique au lieu dit «Les Sources» dans la direction de Creux-de-Champ. Un parcours et des épreuves d'adresse en VTT firent l'objet d'une compétition très disputée. Sitôt la nuit venue, après les douches, les séances de maquillage et les multiples essais de tenues, tous se retrouvèrent dans le réfectoire transformé en discothèque. Rien ne manqua pour l'incontournable «BOUM». Pas de crainte avec l'heure de fermeture et autres nuisances sonores, le gendarme des Diablerets faisant partie des danseurs!



Déjà vendredi! Après le petit déjeuner réparateur, mise en ordre; cinq étages à rendre comme ils avaient été trouvés. Bravo, le travail est bien fait! Les saucisses grillées de midi sont bien méritées. Les sacs sont chargés dans le bus, les participants sont prêts à enfourcher leur vélo: c'est le départ pour la longue descente dans la plaine, en empruntant une partie de l'ancienne route. Un dernier ravitaillement est le bienvenu peu avant la rencontre avec les parents.



Gare d'Aigle, il est 17 h 15, c'est la fin du camp. Dans les yeux de tous, se lit la tristesse de devoir quitter les copines et les copains, ainsi que la joie des retrouvailles des mamans et des papas.

Yves MOSER: chef de camp, son adjoint: Patrice CARREL, les monitrices et moniteurs: Marion JAQUIER, Sandrine MOSER, Julie KOELLIKER, Lilliane CIRIOLO, Patricia SAUGY, Jonathan DEGOUMOIS, Frédéric CARRARD, Pascal BICHSEL, l'équipe de cuisine: Jacqueline GOUMOENS, Mireille DUCRET, Liliane DURUZ, Claude DURUZ et l'intendant: Michel FREYMOND, espèrent que tous les participants ont emporté un excellent souvenir de ce séjour aux Ormonts. Sans l'enthousiasme et l'engagement de toutes ces personnes qui ont consacré une partie de leurs vacances et de leur temps libre à la préparation et la bonne marche de cette semaine, ce camp n'aurait pas pu se dérouler.

N'oublions pas non plus un hôte prestigieux qui, malgré son emploi du temps très chargé et ses permanences à assurer, nous a fait l'honneur de sa visite tous les jours: merci Monsieur SOLEIL!

Il sera vraiment dit que ce camp d'été du SCGV aura été une grande réussite!



Claude Duruz

Clin d'oeil de Jules Duvoisin*

ECOLE 1930.

Le premier mars, quarante recrues passent la porte du numéro 28 de la Cité-Derrière pour accomplir une école de trois mois et demi destinée à renforcer un effectif de 198 unités réparties dans 90 postes, Dans cet effectif sont compris sept gardes-pêche, deux gardes-chasse et deux plantons dans les Préfectures de Lausanne et Vevey.

Le Major Champod, né le 5 janvier 1875, décédé le 2 janvier 1942, Commandant durant 51 ans, renseigne sur l'organisation de la gendarmerie, ses attributions, les devoirs des gendarmes, leur comportement en toutes circonstances, voire la bienséance. Le Premier-lieutenant Benoît, né en 1868, est un champion dans l'exercice de l'école de soldat, des armes et leur usage, de la gymnastique et de la culture physique. Les Lieutenants Aviolat et Henry enseignent les lois, la rédaction des rapports et des procès-verbaux. Nous avons constaté par la suite que ces deux officiers n'ont pas une bonne cote. Ils sont parfois menaçants et font un barrage entre la troupe et le Commandant. Le Sergent Fattebert assure la liaison et le Petit Soldat est l'un des responsables de l'ordre et la propreté. Pour compléter la formation, il est fait appel à des civils, notamment: M. Blanc, instituteur retraité, pour la rédaction (dictées et compositions) ainsi que pour le chant, Bischoff, police scientifique, Regamey, zoologie, Grin, pisciculture, Dr Payot, médecin cantonal, Chaudet, vétérinaire cantonal, Veulliez, expert véhicules automobiles, Caprez, natation, Cherpillod, champion du monde de lutte toutes catégories, agressions, défense, maîtrise. L'un des nôtres tenta de résister lors d'une démonstration par le maître. Il fut rapidement mis à l'horizontale.

La solde était fixée à 8 fr. par jour avec une retenue de 5 fr. pour la subsistance. Chaque recrue devait se procurer son pain. Pour la déconsignation, le champ s'étendait de l'Ancien-Evêché à la poste de la Barre.

Le 7 juin, le Préfet Prod'hom procède à l'assermentation, en salle de théorie. M. Bujard, chef du Département militaire, enchaîne par un discours mi-figue mi-raisin. La journée se poursuit par une collation à l'Hôtel de l'Ours et une course en bateau Ouchy - Villeneuve avec une verrée à la Cave des Hospices. La dislocation a lieu le 16 juin. Que sont devenus ces gendarmes ? 22 d'entre eux ont fait carrière jusqu'à l'obtention d'une pension de retraite, 4 ont été transférés dans l'Administration, 5 sont décédés en cours d'exercice, 5 ont été renvoyés pour diverses raisons, 2 ont regagné la vie civile, 2 ont été hospitalisés pour déficience mentale.



*Jules Duvoisin, né le 23 mai 1907, à Orges, premier-lieutenant de gendarmerie, chef de la "Caserne", membre fondateur de la Journée sportive, à la retraite depuis le 28 février 1970.

Journée Sportive, 27.08.03



Renforcement de la chaîne des urgences préhospitalières dans le canton de Vaud.

Comme la police cantonale et les polices municipales ainsi que les différents corps de sapeurs-pompiers, partenaires dans le domaine des secours, les structures constituant l'organisation de la prise en charge des urgences préhospitalières ont également passablement évolué ces dernières années.



C'est sur la base d'un rapport datant de 1997 de la Commission pour les mesures sanitaires d'urgence (CMSU), chargée de conseiller le Département de la santé et de l'action sociale dans le domaine de l'organisation des urgences préhospitalières, que le Service de la santé publique a entrepris de nombreuses démarches de restructuration.

Nous sommes heureux de pouvoir les résumer dans la présente revue, afin de présenter à nos différents partenaires les changements intervenus ces dernières années en matière de prise en charge des urgences préhospitalières.

Pour faire face aux dysfonctionnements de la chaîne des urgences constatés par la CMSU, certes heureusement peu nombreux, il a été décidé de renforcer l'action de la Centrale 144, de désigner 22 à 25 ambulances, affectées en priorité à la prise en charge des urgences, de généraliser la médicalisation des interventions les plus graves et ceci dans l'ensemble du canton, et de compléter ces mesures par un ren-

forcement de la formation des intervenants imposée par la reconnaissance, à l'échelon national d'une nouvelle formation d'ambulancier diplômé.

Pour réaliser ce programme, il a été décidé de constituer 8 Comités directeurs de régionalisation des urgences (CDRU), mis en place dès 1998, chacun présidé par un Préfet. Ces CDRU réunissent l'ensemble des partenaires de la chaîne des urgences de chaque région, ainsi que des représentants des hôpitaux, des polices municipales, des communes et du corps médical local. Ces CDRU devaient, pour début 1999, émettre des propositions de mise en oeuvre du programme cantonal proposé par la CMSU.

Vu l'ampleur de la démarche, il a été décidé de traiter en priorité le renforcement de l'action de la Centrale 144, la généralisation de la médicalisation ainsi que l'organisation des ambulances de la région lausannoise et celle de la Vallée de Joux, cette dernière en raison des nouvelles missions confiées à l'hôpital du Sentier.

Dès l'année 2000, la Centrale 144 s'est vue doter, en plus d'un renforcement de centralistes, d'un répondant médical ainsi que d'un répondant technique.

Dans la région lausannoise, et sur la base de propositions émises par le CDRU, il a été créé, après appel d'offres publiques, une antenne d'ambulances à Bussigny, intervenant 24h/24, et une antenne à Mézières, intervenant elle de 06h30 à 22h30. De plus, une dotation du groupe sanitaire de Lausanne a été arrêtée en fonction des besoins du jour et de la nuit, allant de 2 à 4 équipes, selon les horaires.

Pendant cette même période, on a vu la création progressive de Services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR – véhicules prioritaires, conduits par un infirmier ou un ambulancier, ayant à leur bord un médecin et des équipements médicaux) qui interviennent en renfort des ambulances lorsqu'une médicalisation est nécessaire. Ce mode de renforcement (rendez-vous avec les ambulances) a été repris de l'expérience pilote mise en place dans le Chablais par le Dr Ph. Reigner, depuis le 18 février 1989.

En complément des SMUR existants à Lausanne (depuis le 05.10.1992) et à Nyon (01.04.1997), c'est donc progressivement, à partir du 18 octobre 1999 que le SMUR d'Aigle a

été mis en place en permanence, puis ceux de Morges (20.12.1999), St-Loup (01.11.1999), Yverdon (10.01.2000), Payerne (10.01.2000) et finalement Vevey-Montreux (01.05.2000).

Suite aux décisions prises en matière de formation à l'échelon national, le Service de la santé publique a dû également adapter les programmes du Centre d'enseignement des soins d'urgence (CESU) en mettant en place une formation en cours d'emploi de technicien-ambulancier comportant 480 heures de théorie, 280 heures de stages spécifiques en milieu hospitalier et 720 heures de pratique chez l'employeur. Cette formation constitue la 1ère année d'une formation d'ambulancier diplômé, reconnue par la Croix-rouge suisse, qui se poursuit par 2 années enseignées à l'Ecole de Bois-Cerf et ceci également en cours d'emploi.

Ces nouvelles exigences en matière de formation et la perspective au début des années 2000 de la mise en oeuvre du programme Police 2000 ont entraîné un retrait progressif des différents corps de Police municipale qui assuraient également un service d'ambulances. Cette situation a impliqué plusieurs transferts de ces services vers des hôpitaux.

Un premier transfert lié à cette démarche est intervenu en juillet



2001, moment où l'Hôpital du Chablais a repris le service d'ambulances, assuré alors par la Police municipale d'Aigle. Il a été suivi par d'autres, à Yverdon, Morges, Ste-Croix puis Nyon. Lors de ces transferts, des accords particuliers ont été passés à Morges avec le Service d'ambulances de Gimel qui, sur proposition du CDRU, a transféré son ambulance d'urgence et de sauvetage à Aubonne. Pour Nyon, l'Hôpital collabore également étroitement, comme le faisait la Police municipale, avec Ambulances Service SA à Nyon.

Une des raisons des dysfonctionnements constatés par la CMSU découlait du mode de financement très disparate des services d'ambulances. En effet, certaines communes payaient jusqu'à CHF 10.- à 12.-/habitant pour un service alors que d'autres communes n'assuraient

aucune contribution. C'est notamment pour cette raison que le financement de la chaîne des urgences a été intégré dans le 1er train de mesures de la démarche Etacom, accepté par le Grand Conseil en novembre 2000 et entré en vigueur au 1er janvier 2001.

Cela signifie que le Service de la santé publique assure non seulement la planification de l'organisation de la chaîne des urgences préhospitalières, mais également la couverture des déficits des différents services. Des directives en matière de financement ont donc été émises par le Service de la santé publique, qui a également été à l'origine de négocia-

tions avec les assureurs, pour déterminer de nouveaux tarifs concernant les interventions des ambulances et des SMUR.

Ces différentes démarches de restructuration, qui s'orientent vers une professionnalisation des intervenants, ont entraîné une augmentation des coûts qui était prévisible. C'est donc en tenant compte de ces différents paramètres que des tarifs ont été négociés.

Voici, en quelques lignes, le résumé d'un programme ambitieux qui est en voie de finalisation par une régionalisation des services d'ambulances d'Orbe, du Chenit et de Vallorbe,

sous l'égide de l'Hôpital de St-Loup. Les options prises sont perfectibles et la CMSU, au sein de laquelle les polices cantonale et municipales, ainsi que les sapeurs-pompiers sont représentés, veillera au bon fonctionnement de la chaîne des urgences préhospitalières. Que ces différents partenaires soient ici très sincèrement remerciés pour leur précieuse et efficace collaboration.

Georges Vittoz, Adjoint,
et le **Dr Mathieu Potin**, Méd.-consultant,
Service de la santé publique

Dr Philippe Reigner,
Président de la CMSU

La chaîne des urgences en 2002 en quelques chiffres :

Ambulances :

31'884 interventions effectuées, correspondant à

19'163 interventions primaires*.

10'128 interventions secondaires**.

2'593 interventions sans transport.

* Intervention primaire: 1^{ère} prise en charge d'un patient sur le lieu même de l'événement avec, cas échéant, son transport vers un lieu approprié de soins.

** Intervention secondaire: Prise en charge d'un patient dans un établissement hospitalier et son transport vers un autre établissement hospitalier dans un but de continuité du traitement déjà initié.

SMUR

6479 interventions SMUR

Centrale 144

La Centrale 144 a reçu env. 80'000 appels et a confié 21'878 missions

Formation

158 certificats de technicien-ambulancier délivrés à fin avril 2003

Actuellement en formation:

- 2 volées de 20 personnes en formation de technicien-ambulancier en 2003 au CESU.
- 2 volées (24 en 2^{ème} année et 16 en 3^{ème} année) en formation d'ambulancier en 2003 à l'École de Bois-Cerf.

Palette de Vent. Gerald Muller, affaire.

Suite à l'accrochage aux cimaises du CB et à l'intérêt suscité par l'œuvre de Gerald MULLER, "peintre voyageur autodidacte" et collaborateur à l'Identité judiciaire, les rédacteurs intrigués par ce talent décidaient d'en savoir plus à son sujet.



de l'ambiance des souks, des médinas et des femmes voilées, j'ai compris que ces thèmes seraient les sujets principaux de mon œuvre. Suite à cette découverte, j'ai effectué plusieurs voyages dans une grande partie des pays du Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie), puis en Egypte avant de partir plus loin vers l'Inde et la Chine. Chaque périple m'apportait son lot de nouvelles sensations visuelles que j'ai toujours tenté de retranscrire dans mes tableaux. Parallèlement à ce parcours de "peintre voyageur autodidacte", j'ai affiné mon

Très jeune, j'ai toujours aimé dessiner, commençant par croquer des scènes de mon entourage. Quelques années plus tard, l'Orient et son mystère se sont révélés être pour moi une vraie passion. Dès lors, je me suis beaucoup intéressé aux peintres orientalistes et notamment à Jean Auguste Dominique INGRES (1780-1867) et Eugène DELACROIX (1798-1863). Concernant ce dernier Maître et du fait que je connaissais bien son œuvre, les scènes de son voyage au Maroc à la fin de la première moitié du XIX^{ème} siècle se sont imposées à moi comme exemple. Pour tenter de suivre sa trace, je suis parti dans ce pays à 18 ans. Là, fasciné par le charme de la fameuse lumière,

œil et mes connaissances durant trois ans en fréquentant les cours d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne. D'ailleurs à l'époque, pour tenter de retrouver une part de ma passion dans ma profession, j'ai choisi de faire un apprentissage en arts graphiques, métier que j'ai exercé pendant quelques années.

Mon œuvre, comme beaucoup de jeunes artistes, fut d'abord très académique dans la manière et la technique. Par la suite et au fil du temps, prenant de plus en plus de liberté avec les sujets, les techniques et la matière, j'ai réussi à découvrir certaines "recettes" personnelles lesquelles me permettent

de donner des "rendus" différents. En effet, si l'on regarde mes tableaux en lumière frissante, le spectateur peut pénétrer dans une autre dimension que celle de la simple vision horizontale. En fait, je tente par la matière de donner un peu de corps à mes œuvres pour inviter l'amateur à me suivre dans mes ruelles ou à entreprendre une conversation avec mes personnages.

Suite à mes études en histoire de l'art, je me suis "essayé" à divers genres tels que "nature morte", "scènes de genre et d'intérieur", tentant à chaque fois et non sans mal d'acquérir la technique et le savoir permettant de confronter mon travail avec celui d'autres peintres. Dans ce cadre, la découverte satisfaisante du rendu d'un "clair obscur", d'un reflet ou d'une lumière, peut prendre beaucoup de temps. Après 35 ans de peinture, je suis conscient que ce domaine est infini et que chaque tableau est un nouveau défi.

Lors de mes expositions, j'aime confronter mes œuvres au public, non par narcissisme mais par intérêt de la critique, laquelle à mon sens, me permet de me remettre continuellement en question. "Aimer ou ne pas aimer, l'important est de ne pas laisser indifférent".

Actuellement et bien que toujours habité par l'orientalisme, je garde le contact et je reste sensible à toute autre forme artistique, d'où quelle vienne. Pour moi, la conclusion de cet article pourrait se résumer à la formule: "Créer c'est exister".

Que dire après cette phrase... Peut-être simplement "Gérald, continue et laisse nous te suivre dans tes ruelles".

Expositions :

- 1975 Château d'Avenches
- 1976 Amvanas Avenches
- 1977 Bourse Fédérale des Beaux-Arts, Lausanne
- 1977 Musée cantonal, Lausanne
- 1978 Bourse Fédérale des Beaux- Arts, Lausanne
- 1979 Exposition Atelier privé, Lausanne
- 1984 Hôtel de ville, Lausanne
- 1988 Château de Morrens
- 1989 L'Esponton, Cheseaux-sur-Lausanne
- 1991 Château de Morrens
- 1994 Décorizon, Echandens
- 1999 Galerie du Talent, Echallens

"J'ai toujours préféré la folie des passions à la sagesse de l'indifférence"
Anatole France

Alexandre Von der Mühl

